

**5 jours de mobilisation pour dire non !**

Après le départ du mouvement, mardi dernier, suite à l'annonce de la signature de la CFDT alors que les salariés-es refusent l'annualisation du temps de travail et revendique face au maintien par la direction de son projet d'un accompagnement fixé autour de trois exigences :

- **1 jour de repos compensatoire par semaine haute travaillée**
- **une prime d'annualisation**
- **la fixité horaire pour TOUS les services, avec la possibilité de se positionner sur une rotation**

La mobilisation s'est maintenue tous les jours par des débrayages et une présence devant la porte de l'entreprise. Les propositions concrètes faites lors des négociations ont été répétées mais la direction à refuser de continuer la négociation.

Lundi 31 mars 2014 dernier jour de validité du précédent accord la CFDT consulte le personnel (ce sera la troisième fois) mais, de fait, exclu les grévistes qui ne peuvent rentrer dans l'entreprise pour donner les avis tout en répandant des rumeurs sur les militants-es des syndicats qui veulent faire entendre la voix des personnels concernant leur participation à la grève. Ces rumeurs font état d'information de la direction sur la prise de temps de délégation lors des mouvements de grèves alors que dans le même temps la

**1,2 milliard de bénéfices en 2013,**

**Nous n'accepterons pas d'accepter une annualisation gratuite !**

**Les Free Marseille refusent et se battent**

direction refuse la reprise de négociation et empêche les grévistes de se rendre sur le site pour participer à la consultation. Malgré cela, avec 320 votants sur 350 présents-es, soit une participation de 91,42 % le refus de signature de cet accord en l'état est confirmé par 195 non soit 60,94% pour 125 oui !

Les espoirs de la direction s'envolent

**Demain, le combat continue ?**

Un Procès verbal (PV) de désaccord devra être signé et les syndicats SUD, FO et CGT ont demandé à l'inspection du travail de se positionner en médiateur. En effet, selon notre convention collective "un accord est nécessaire" pour mettre en place une modulation du temps de travail mais la direction n'est pas d'accord et veut passer en force en menaçant de mettre en place une modulation planifiée sur 4 semaine....

Du côté de l'entreprise Bordelaise Free /Equaline la lutte continue aussi et pour les deux autres entreprises Free Parisienne Mobipel et Qualipel qui débutent leurs négociations, elles attendent de connaître les propositions qui vont leur être faite pour rentrer dans la danse.

**Rien n'est joué et de nombreux rebondissements sont à prévoir, les FREE vont rester réactifs**